

renvois parfois trop ciblés au contexte intellectuel de la *République*. Mais il ne satisfera pas davantage le spécialiste qui n'y verra pas vraiment de thèse originale ni d'étude approfondie qui enrichisse sa connaissance du dialogue. Une dernière particularité : deux passages (au moins) sont écrits dans un format plus petit, un choix typographique qui n'est pas rendu explicite et qui relève peut-être simplement d'une coquille (p. 89-90 et 114-115). PS : l'auteur de ce compte rendu présente ses excuses pour le retard avec lequel celui-ci est publié. Marc-Antoine GAVRAY

Camille RAMBOURG, *Topos. Les premières méthodes d'argumentation dans la rhétorique grecque des V^e-IV^e siècles*. Paris, J. Vrin, 2014. 1 vol. broché 16 x 24 cm, 400 p. (TEXTES ET TRADITIONS, 25). Prix : 45€. ISBN 978-2-7116-2607-6.

Dans ce volume, Camille Rambourg propose une archéologie du concept de *topos* dans la *Rhétorique* d'Aristote et, plus précisément, des vingt-huit lieux répertoriés par le Stagirite en *Rhét.* II, 23. L'enquête commence naturellement par les premières méthodes d'invention (p. 23-103) qui font figure de précurseurs et qui ont pu inspirer Aristote : les premières *technai* judiciaires (Corax, Tisias, puis Théodore de Byzance, qui ouvre la voie à la distinction des parties du discours) tout d'abord, qui dessinent une méthode reposant essentiellement sur l'*eikos* ; les « arguments modèles », ou schémas abstraits d'arguments récurrents, dus aux premiers sophistes, et qu'il convient de distinguer d'une autre méthode ayant eu également cours, celle des « lieux communs », ou morceaux prêts à l'emploi utilisables tels quels dans un discours ; enfin, les *ideai* isocratiques, sorte de procédés pouvant intervenir sur plusieurs plans du discours (style, invention, forme ou espèce de discours) et permettant de donner forme aux *enthymémata* (contenu de la pensée). Vient ensuite la *Rhétorique à Alexandre* (p. 105-166) qui permet de suivre l'évolution des différentes méthodes de l'invention et tente une première approche unifiée de celles-ci qui se veut commune à tous les genres ou espèces de discours. La *Rhétorique à Alexandre* comprend ainsi trois méthodes d'argumentation : la première, initialement liée au discours d'assemblée, est une méthode de qualification, dont la source pourrait être Callipe, élève d'Isocrate, et qui repose sur l'attribution de prédicats (le juste, l'utile, le beau...), qui reçoivent chacun une définition et des extensions possibles (le semblable, le contraire, l'autorité) ; la seconde, aux origines diverses, est une méthode d'amplification, moyen privilégié de l'éloge et du blâme, et se décline en quatre modes (*tropoi*) reposant sur la mise en relation de l'objet de l'éloge ou du blâme avec un autre bien ou mal ; la dernière méthode est celle des *pisteis* et entretient des liens étroits avec le genre judiciaire : ces *pisteis*, au nombre de sept dans le traité, rappellent, ne fût-ce que par leurs noms (*eikos*, *paradeigma*, *tekmérion*, *gnômê*, *semeion*, *elegchos*), des éléments de la *Rhétorique* d'Aristote, mais aussi de la liste de *Rhét.* II, 23. À l'image de ce dernier exemple, Rambourg établit de nombreux rapprochements entre la *Rhétorique à Alexandre* et les lieux décrits par Aristote (XIII, XX, XX à XXIV) dont l'origine serait à chercher plutôt dans des sources communes que dans une influence réciproque. Mais à la différence d'Aristote, le rhéteur se soucie essentiellement de pourvoir l'orateur en arguments ou moyens heuristiques, faisant passer la validité au

second plan, et conserve la diversité des moyens de chaque méthode, ainsi qu'une certaine affinité avec les différents genres oratoires. Le cœur de l'ouvrage est donc consacré à l'étude de la notion de *topos* chez Aristote (p. 167-256), qui se trouve elle-même au centre de la relation d'« antistrophie » entre rhétorique et dialectique, représentée par les *Topiques*. Rambourg s'interroge d'abord sur le choix du terme, et après avoir examiné les hypothèses antérieures et les emplois du terme, avance une explication plus simple, montrant qu'avant de devenir un terme technique de la *Rhétorique*, *topos* est au départ un mot outil parmi d'autres, signifiant « point » ou « rubrique ». Au sein de la *Rhétorique* elle-même, à l'exception d'une seule, toutes les occurrences du terme sont liées à l'invention et sont articulées à l'enthymème. Rambourg analyse dès lors la relation entre le *topos* et l'enthymème et les sources de celui-ci (l'*eikos*, le *semeion* et le *tekmèrion*), ce qui lui permet finalement de préciser la relation entre dialectique et rhétorique : dans un cas comme dans l'autre, l'invention procède au moyen de *topoi*, qui consistent en un précepte et une loi, et qui sont désignés comme des éléments, *stoicheia*, sous lesquels tombent de nombreux raisonnements ou enthymèmes. Mais la rhétorique, bien qu'étant, comme la dialectique, une faculté générale, porte *de facto* sur un domaine particulier (le politique) : elle devait intégrer, dans le cadre d'une conception proprement rhétorique de l'invention, une réflexion sur la nature des prémisses qui constituent l'enthymème, mais celles-ci ne se situent pas sur le même plan que le *topos* et ne remettent pas en cause son rôle en tant que *stoicheion*. La relation avec les *Topiques* permet également à Rambourg de remettre de l'ordre dans la liste apparemment disparate des vingt-huit lieux de *Rhét.* II, 23 (p. 223-243), à partir de leurs sources, dans un mouvement qui va du plus au moins contraignant, du plus au moins large d'emploi : les lieux I à IV sont équivalents de lieux dialectiques, tandis que les suivants, V à XII, sont adaptés plus librement des *Topiques* ; les lieux XIII à XVII servent de transition vers la seconde partie de la liste (XVIII-XXVIII), où les lieux sont adaptés de la tradition technique pour correspondre à la conception aristotélicienne et à ses exigences de validité. Ainsi la liste, puisant à diverses sources, conserve non seulement la trace de traditions antérieures, mais en assouplissant certains lieux et en en contraignant d'autres, réalise en même temps, à travers à la notion de *topos* rhétorique (même si elle est source de tension), la première méthode unifiée à perspective générale d'invention et d'argumentation. Dans la partie suivante (p. 257-350), non moins intéressante, Rambourg relève les attestations de chacun des vingt-huit lieux dans la pratique oratoire antérieure et contemporaine à Aristote, à travers de multiples sources (d'Homère aux orateurs attiques, en passant par les poètes tragiques et comiques, ainsi que les historiens). Elle montre ainsi que si l'instrument élaboré par Aristote n'est pas des plus faciles à manier, il est au moins aux prises avec la pratique oratoire et permet d'en rendre compte ; cette dernière partie ouvre ainsi la voie à une réutilisation de ces lieux, dont on trouvera nombre d'attestations dans les discours contemporains. La conclusion générale (p. 351-354) est encore suivie de deux annexes, l'une portant sur le terme *tekmèrion* (p. 355-360), l'autre sur les enthymèmes apparents (p. 361-363). Au bout de la lecture, l'ouvrage présente d'indéniables qualités didactiques, comme une écriture claire et des balises sous forme de bilans en fin de chapitre. Parvenant de façon remarquable à faire le tri dans une bibliographie souvent abondante, Rambourg excelle dans les mises au point précises, sur l'interprétation de certains extraits ou

notions-clés (notamment la question des lieux ou des propositions spécifiques, p. 188-193), mais aussi sur les termes connexes (*tropos*, *tekmêrion*, *semeion*, *eidōs*, *enthymêma*...) et leur usage chez les différents auteurs, y compris lorsqu'il s'agit de leur attribuer tel ou tel apport (Théodore de Byzance, Callippe). La densité du propos pourrait parfois rebuter le non-connaissseur (qui fera bien de se munir d'une bonne édition ou traduction de *Rhét.* II, 23). Ce serait toutefois passer à côté d'un outil, souvent mal compris et sous-exploité, mais désormais clarifié et disponible.

Benoît SANS

Marie-Odile GOULET-CAZÉ, *Le cynisme, une philosophie antique*. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 2017. 1 vol. broché 16 x 24 cm, 702 p. (TEXTES ET TRADITIONS, 29). Prix : 55 €. ISBN 978-2-7116-2763-9.

Le cynisme a suscité ces dernières années un certain nombre d'études et de livres qui ont approfondi, parfois renouvelé, l'approche de cette école philosophique. Marie-Odile Goulet-Cazé a publié depuis 1982 des articles visant tantôt à régler les problèmes philologiques posés par les textes (notamment le livre VI de Diogène Laërce), tantôt à asseoir les bases historiques préliminaires à toute étude de contenu et à toute analyse des relations du cynisme avec d'autres mouvements philosophiques, tantôt à mieux éclairer philosophiquement tel ou tel comportement préconisé par les disciples de Diogène « le Chien ». Le volume recensé regroupe seize études, auxquelles sont joints un travail inédit consacré à la *République* de Zénon de Citium et à ses liens avec le cynisme, ainsi qu'un *Épilogue* sur les origines du cynisme. Ce regroupement d'articles antérieurs publiés de manière éparse permet d'élaborer une vision du cynisme cohérente, fondée sur une analyse rigoureuse des textes et exempte de tout *a priori* sur ce que doit être une philosophie digne de ce nom. L'ouvrage s'organise en trois parties, elles-mêmes subdivisées en différents chapitres qui s'appellent et se complètent. La première partie, consacrée à des questions de méthode, s'appuie sur quatre articles : trois portant sur le livre VI des *Vies et sentences des philosophes illustres* de Diogène Laërce ; le quatrième sur l'*Ajax* et l'*Ulysse* d'Antisthène. Marie-Odile Goulet-Cazé s'attache en premier lieu à un syllogisme stoïcien sur la loi dans la doxographie de Diogène le Cynique, en abordant plus spécifiquement le passage VI, 72. Ce dernier traite d'un raisonnement syllogistique stoïcien – attribué à tort à Diogène – qui a toutes les apparences d'une apologie de la cité et de la loi, cibles d'ordinaire privilégiées de l'exilé qu'était Diogène le Cynique. Il s'agit ici de reprendre les données du problème, ce qui permet de donner une interprétation nouvelle du syllogisme, de rendre compte de son origine et, dans une certaine mesure, de sa présence dans la doxographie de Diogène. Le même esprit anime la démarche du deuxième article, qui tend à prouver que la liste des disciples que Diogène Laërce introduit par la formule *μαθηταὶ δ'αὐτοῦ* ne doit pas être rattachée à Métroclès (comme l'ont fait jusqu'à présent les éditeurs et commentateurs), mais à Cratès de Thèbes. De plus, la troisième contribution s'attache à mettre en lumière, au moyen d'une analyse structurelle très minutieuse, les problématiques sous-jacentes aux différents matériaux qui, juxtaposés, constituent le livre VI. À cela s'ajoute une traduction de l'*Ajax* et de l'*Ulysse* d'Antisthène, œuvres qui présentent de l'intérêt avant tout sur